Peu connue en Suisse

Qu'est-ce que l'oxygénothérapie hyperbare?

Dr méd. Jörg Schmutz

Hyperbaric Center Basel

Jörg Schmutz

L'article de Furger et coll. [1] dans ce numéro du *Forum Médical Suisse* donne une bonne idée de ce qu'est la médecine hyperbare, peu connue du généraliste Suisse. Généralement, il sait qu'elle sert à traiter les accidents de plongée et cela s'arrête là.

L'élévation de la pression partielle d'oxygène augmente la concentration plasmatique et intracellulaire de radicaux libres, ce qui a pour conséquence d'activer la production et la migration de cellules souches ainsi que d'initier de multiples mécanismes enzymatiques permettant l'initiation ou la stimulation de mécanismes réparateurs [2]. Cette augmentation est temporaire, raison pour laquelle le traitement doit être répété au moins une fois par jour.

En Suisse, nous sommes moins bien lotis que dans le reste de l'Europe. D'une part, on ne dénombre que deux centres hyperbares pour toute la Suisse et d'autre part notre liste d'indications ambulatoires prises en charge est beaucoup plus restreinte. Ces indications sont les suivantes: maladie/accident de décompression, ostéomyélite maxillaire, lésions actiniques chroniques (survenant au moins 3 mois après la radiothérapie, comme cystite, proctite, ulcères cutanés et osseux) ainsi que les lésions chroniques du pied diabétique avec tendons visibles ou compliquées par une ostéomyélite chronique. La prise en charge de la surdité brusque a récemment été refusée par nos autorités sanitaires bien que les publications existantes montrent une efficacité au moins égale à celle de la cortisone.

Malgré sa prise en charge obligatoire, le traitement du pied diabétique fait encore l'objet d'une controverse chez les spécialistes suite à une nouvelle étude randomisée suggérant que l'oxygénothérapie hyperbare (OHB) est inefficace dans le pied diabétique [3]. Cette étude appelle à certaines remarques: premièrement, les critères et les décisions d'amputation sont prises par un seul chirurgien vasculaire uniquement sur description clinique et une seule analyse photographique prise à la fin de l'étude et sans comparatif [4]. Deuxièmement, le protocole initial [5] dans lequel une consultation est prévue a été changé en cours de route. Autre problème, encore plus important, il n'y a pas eu d'épreuve d'ischémie par mesure transcutanée d'oxygène telle que définie et recommandée par l'*European Committee for Hyperbaric Medicine*.

Que peut en retirer le médecin généraliste?

Tout patient souffrant d'un pied diabétique et dont la plaie chronique ne guérit pas ou dont la plaie s'infecte rapidement, devrait être adressé à un centre hyperbare pour une évaluation multidisciplinaire pour mesurer la pression transcutanée d'oxygène sous OHB. Avec ces critères de sélection, les chances de succès sont optimales et la prise en charge par les caisses maladies garantie.

En ce qui concerne les lésions des tissus mous provoquées par la radiothérapie telles que ulcères, fistules pharyngées, cystites ou proctites, le traitement par OHB est très valorisant pour le patient qui voit sa qualité de vie nettement améliorée. La situation est différente pour la radionécrose maxillaire, où la surinfection pose un problème pouvant nécessiter une résection osseuse accompagnée d'un lambeau myo-cutané.

Pour le cas où le généraliste est confronté à une urgence de médecine de plongée ou d'intoxication au monoxyde de carbone, il faut contacter la REGA, qui le mettra en communication avec le centre d'appel multilingue des médecins hyperbares (DAN Suisse). Ces spécialistes pourront le conseiller quant à la nécessité d'un traitement hyperbare.

Finalement, on ne peut que soutenir les conclusions des auteurs qui recommandent l'installation de centres hyperbares supplémentaires en Suisse.

Disclosure statement
Le docteur Schmutz est le fondateur du centre hyperbare de Bâle, il y travaille encore comme collaborateur/conseiller.

Références
La liste complète des références est disponible dans la version en ligne de l'article sur www.medicalforum.ch.

Correspondance:
Dr méd. Jörg Schmutz
Hyperbaric Center Basel
Kleinhüningerstrasse 177
CH-4057 Basel
joerg.schmutz[at]hin.ch

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html